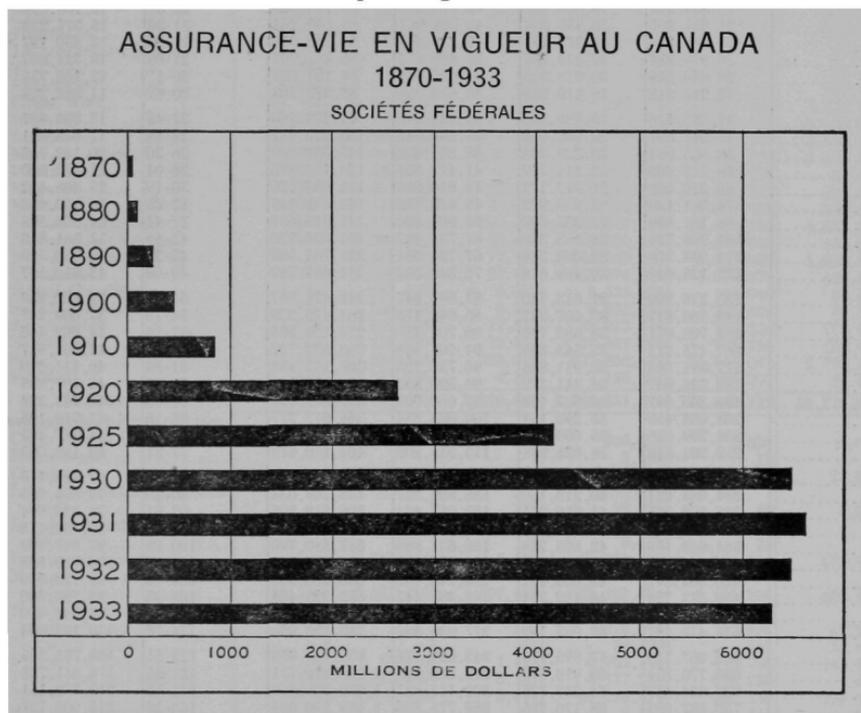


drissement en importance des compagnies britanniques, qui détenaient le premier rang en 1869, mais qui ont été devancées ensuite, et de beaucoup, par les sociétés canadiennes et étrangères. Les nouveaux contrats effectués en 1933 s'élèvent à \$578,585,659,* contre \$653,249,366 en 1932, \$782,716,064 en 1931, \$884,749,748 en 1930 et \$978,141,485 en 1929, tandis que les paiements en primes atteignent \$206,954,224 en 1933, contre \$216,132,957 en 1932, \$225,100,571 en 1931, \$220,523,727 en 1930, et \$210,728,479 en 1929.

Le graphique ci-dessous illustre la rapide progression de l'assurance-vie au Canada entre 1870 et 1931, ainsi que le léger recul constaté entre 1931 et 1933.



Le tableau 10 relève les polices d'assurance sur la vie émises par les compagnies canadiennes, britanniques et étrangères, respectivement, en 1933; le tableau 11 est un résumé des affaires des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères au cours des cinq dernières années. Le tableau 12 indique le nombre des polices ordinaires et de celles dites "industrielles" en vigueur le 31 décembre 1933; le tableau 13 donne le taux de la mortalité des assurés, par catégories de compagnies; les tableaux 14, 15 et 16 établissent le bilan des compagnies d'assurance-vie, indiquant leur actif, leur passif, leurs recettes et leurs dépenses de 1929 à 1933. Les statistiques des compagnies d'assurance à cotisations variables possédant une charte fédérale font l'objet du tableau 17. Le tableau 18 groupe les opérations des compagnies à charte fédérale et à charte provinciale; on y voit que le 31 décembre 1933 toutes les compagnies couvraient des risques s'élevant à \$6,589,133,575.

* D'après les chiffres préliminaires, le montant net des nouvelles polices émises en 1934 est de \$596,062,050. C'est la première augmentation observée depuis 1929.